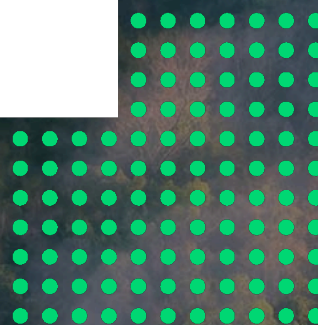


Proposition commerciale

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la phase opérationnelle d'un projet carbone forestier

ONF INTERNATIONAL

Mars 2026

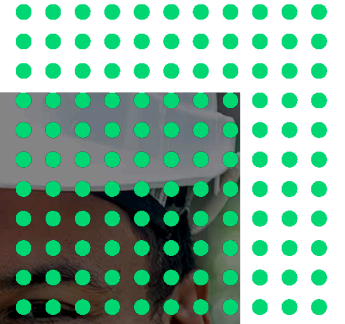




1	Présentation de la société	4
1.1	ONF International : L'expertise forestière française à l'international	5
1.2	ONF International Projets Carbone Portfolio	11
1.3	Expertise reconnue sur les principaux standards carbone internationaux	12
2	Notre offre de service	13
2.1	Introduction : enjeux et contexte du projet carbone forestier	14
2.2	Expertise et valeur ajoutée AMO d'ONF International	15
2.3	Méthodologie et étapes clés de l'accompagnement ONF International	16
2.3.1	Cadrage opérationnel avant travaux	16
2.3.2	Organisation des ressources forestières	17
2.3.3	Design de plantation et implantation terrain	18
2.3.4	Suivi de la mise en œuvre, mortalité et regarnis	19
2.3.5	Structuration et pilotage du système MRV pour la vérification carbone	21
2.3.6	Suivi de la croissance et pilotage carbone	22
2.3.7	Implication des communautés locales :	24
2.4	Actions transversales	27
2.5	Pourquoi choisir ONF International ?	28
3	Annexes	29
3.1	Annexe 1 - Phase opérationnelle d'un projet carbone forestier	30



3.2	Annexe 2 - rôles clés et gouvernance du projet	31
-----	---	-----------



Présentation de la société



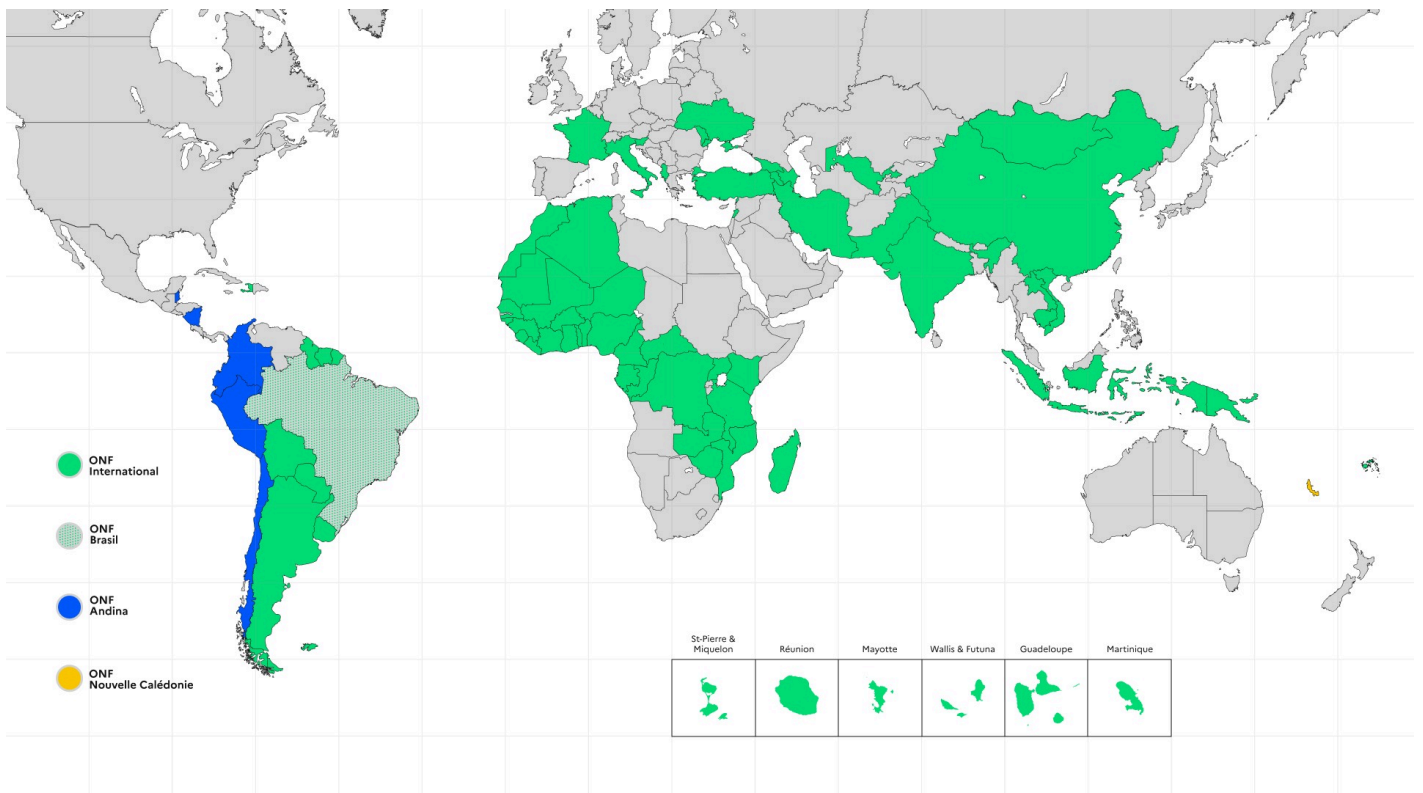
1.1 ONF International : L'expertise forestière française à l'international

Notre identité

Pionnier de la gestion forestière innovante et durable dans le monde, filiale internationale de l'ONF (Office National des Forêts), ONF International est un acteur majeur au service du climat, de la biodiversité et de la forêt, de ceux qui y vivent et de ceux qui en vivent. Constituée en SAS au capital de 650 000 €, l'entreprise s'appuie sur un chiffre d'affaires annuel moyen de 4,67 M€. Nos cœurs de métier couvrent la gestion forestière, le climat et le carbone, la biodiversité, le développement territorial, ainsi que les technologies géospatiales (SIG/GIS et télédétection).

Présent dans plus de 50 pays, nous intervenons à chaque étape d'un projet forestier et territorial : diagnostic, planification, mise en œuvre, suivi, ajustement stratégique. Nos solutions s'appuient sur près de 30 ans d'expérience terrain et une expertise consolidée dans plus de 300 projets. Nos équipes combinent savoir-faire technique, maîtrise des technologies avancées et connaissance fine des enjeux écologiques et sociaux. Nous assurons un pilotage rigoureux et agile, adapté à chaque territoire.

Avec ONF International, transformez vos ambitions environnementales en résultats concrets et durables. Carte : 30 ans d'expertise ONF International à travers le monde et dans plus de 50 pays.



Cartographie des zones projets par entité à travers le Monde.



Notre mission

Transmettre notre savoir-faire et renforcer l'autonomie de nos partenaires locaux. Chaque projet est guidé par des exigences éthiques fortes et une écoute active des besoins du terrain.

Nous construisons des solutions sur mesure, adaptées aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques. Notre approche favorise la responsabilité partagée et la montée en compétences des acteurs.

Notre implication, notre expertise et notre objectivité sont pour vous la garantie d'un projet parfaitement adapté à vos attentes, d'une réalisation pleinement maîtrisée et de résultats optimisés. Elles sont aussi la voie la plus sûre vers la valorisation et la certification de vos performances environnementales.



Local ou global, un développement durable est à notre portée.

La forêt et ses hommes font partie de la solution. ONF International en apporte la preuve jour après jour, sur tous les continents, et demain avec vous.



Nos forces

- Près de 30 ans d'expérience en gestion forestière dans plus de 50 pays
- Une implantation internationale, renforcée dans les zones aux forts enjeux forestiers
- Une équipe multidisciplinaire et multiculturelle expérimentée
- Des outils innovants et exclusifs à très haute valeur ajoutée
- Une expertise pionnière sur les projets carbone
- Un soutien sans faille de l'ONF, institution majeure et mondialement reconnue
- Une relation privilégiée avec les acteurs institutionnels de la forêt

Nos valeurs

Éthique & durabilité: Un engagement sans compromis en faveur d'un développement responsable et respectueux des équilibres sociaux et environnementaux.

Exigence & rigueur: La garantie d'un accompagnement solide, fondé sur des standards élevés et une expertise éprouvée.

Innovation utile: Des solutions intelligentes et performantes, pensées pour maximiser l'efficacité de vos projets.

Agilité opérationnelle: Une capacité d'adaptation constante pour répondre aux spécificités de chaque territoire et de chaque enjeu.

Intégrité & fiabilité: Un conseil transparent, des actions sécurisées, des résultats mesurables.

Écoute active: Une relation de proximité pour construire ensemble des solutions sur mesure.

Détermination stratégique: Une volonté ferme de vous aider à atteindre vos objectifs RSE et climatiques.

ONF International veillera à favoriser, tout au long du projet, les échanges locaux et la communication entre les différents acteurs du projet.





La force d'un groupe : ONF - La maison-mère



L'Office national des forêts (ONF) est l'établissement public français de référence pour la gestion durable des forêts publiques. Placé sous la tutelle des ministères de l'Agriculture et de l'Écologie, il gère près de 11 millions d'hectares de forêts publiques en métropole et outre-mer, grâce à l'expertise de plus de 8 000 professionnels mobilisés pour la préservation de la biodiversité, la production de bois, la prévention des risques naturels et l'accueil du public. [onf.fr], [fr.wikipedia.org]

Filiale internationale de l'ONF depuis 1997, ONF International (ONFI) tire parti de ce socle d'expertise publique reconnu pour accompagner gouvernements, bailleurs, institutions nationales et acteurs privés dans la gestion durable des ressources forestières, la lutte contre le changement climatique et le développement de politiques territoriales fondées sur la nature à l'international

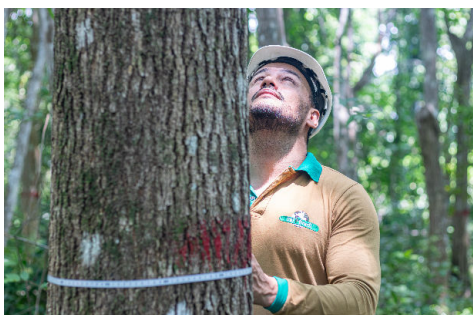
ONF Andina



Créée en 2001, ONF Andina est la branche d'ONF International dédiée à la région andine, à l'Amérique centrale et aux Caraïbes. Basée à Bogotá, elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire et un réseau d'experts régionaux. ONF Andina se consacre à la consultance et à la gestion intégrale de projets dans les domaines de la gestion forestière durable, de la conservation, de la gestion des écosystèmes, du développement rural intégré, de l'aménagement territorial et environnemental, des thématiques climat et carbone, ainsi que des systèmes d'information.

ONF Andina conduit également des missions d'assistance technique, d'évaluation, de gestion intégrée des territoires, de renforcement des capacités et de coopération internationale. Parmi ses interventions, ONF Andina participe à des initiatives phares telles que les projets REDD+ dans la région du Huila et les actions menées dans le Guaviare, visant à soutenir des pratiques productives durables, renforcer les capacités locales et promouvoir la conservation des écosystèmes forestiers.

ONF Brasil



Filiale implantée au Brésil, ONF Brasil développe depuis la fin des années 1990 des actions majeures en Amazonie, notamment autour du Projet Puits de Carbone Forestier Peugeot-ONF, situé à la Fazenda São Nicolau dans l'État du Mato Grosso. Cette plateforme combine recherche scientifique, gestion forestière, formation, reboisement et suivi environnemental, avec plus de 600 000 tonnes de CO₂ séquestrées et des centaines d'hectares restaurés. ONF Brasil conduit également des projets territoriaux tels que PETRA, qui renforcent les capacités locales, la gestion durable des paysages et l'appui aux petits producteurs amazoniens. Sa présence opérationnelle en Amazonie en fait un acteur de terrain clé pour la mise en œuvre de modèles durables dans des zones forestières sensibles.

[Pour en savoir plus sur la Fazenda, consultez la vidéo du projet.](#)



ONF International - initiative Kiwa



L'Initiative Kiwa est un programme multi-bailleurs dédié à la résilience climatique dans le Pacifique, visant à renforcer la capacité des États et territoires insulaires à s'adapter au changement climatique grâce aux Solutions fondées sur la Nature. Sélectionnée comme Unité de gestion du Secrétariat de l'Initiative, ONF International pilote le dispositif régional aux côtés de l'AFD et des principales organisations du Pacifique. Le programme combine financement de projets locaux et régionaux (de 25 000 à 5 millions d'euros) et appui technique pour soutenir la protection, la gestion durable et la restauration des écosystèmes terrestres et marins, améliorer l'accès aux financements climat et renforcer la coopération régionale. Dans ce cadre, ONFI dispose d'un bureau permanent sur place, garantissant une présence opérationnelle continue au plus près des institutions locales et régionales.

[Pour en savoir plus sur l'initiative, consultez la vidéo du projet.](#)

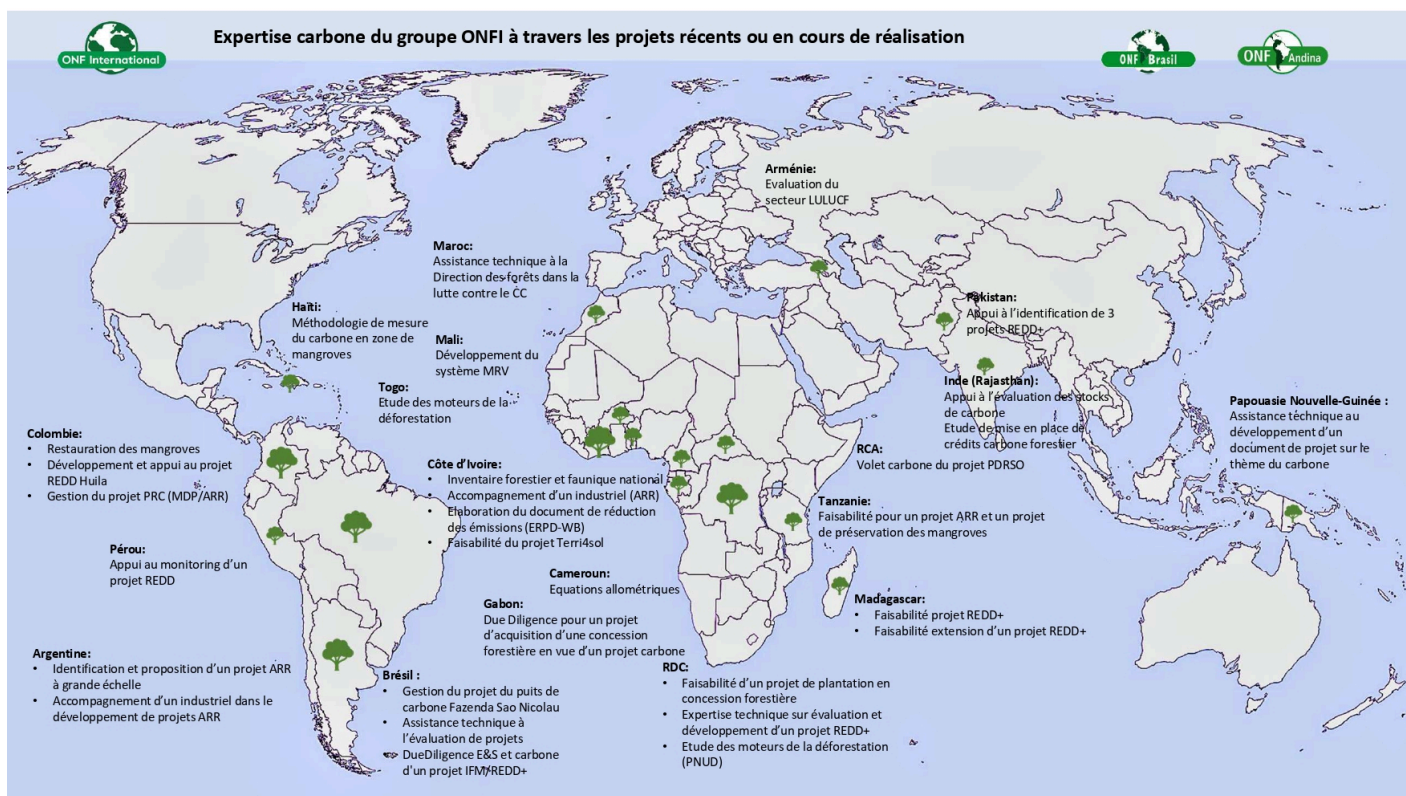


©ONF International équipe Kiwa 2023





1.2 ONF International Projets Carbone Portfolio



Cette carte offre une vue d'ensemble des interventions du groupe ONFI dans le domaine du carbone, à travers des projets récents ou en cours de mise en œuvre. Réparties sur plusieurs continents, ces actions reflètent notre expérience opérationnelle en développement de projets carbone fondés sur la nature (REDD+, ARR, restauration forestière, plantations, agroforesterie), ainsi que notre maîtrise des cadres méthodologiques internationaux. Elles démontrent la capacité d'ONFI à accompagner les gouvernements, les bailleurs, les entreprises et les communautés locales dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et la certification de projets carbone robustes, ancrés dans la gestion durable des ressources naturelles.



1.3 Expertise reconnue sur les principaux standards carbone internationaux

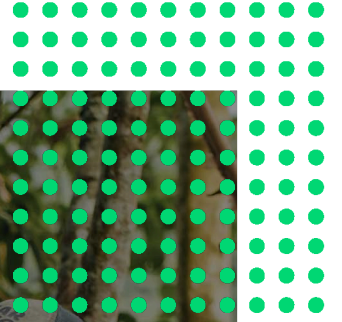
ONF International dispose d'une expérience approfondie dans la mise en œuvre de projets sous les principaux standards carbone volontaires et réglementaires à l'échelle mondiale.

Nos équipes maîtrisent les cadres méthodologiques, les exigences d'éligibilité et les procédures de validation des principaux systèmes de certification, notamment :

- Verra (VCS)
- Gold Standard
- ART-TREES
- Label Bas-Carbone
- Mécanismes alignés avec l'Article 6 de la CCNUCC

Nous accompagnons nos partenaires dans le choix de la trajectoire de certification la plus appropriée, en fonction des caractéristiques du projet, de son positionnement sur le marché et du contexte réglementaire, tout en garantissant robustesse méthodologique et crédibilité à long terme.





Notre offre de service



2.1 Introduction : enjeux et contexte du projet carbone forestier

L'expertise forestière française au service de la sécurisation de votre projet carbone forestier...

Les projets de reboisement carbone offrent aujourd'hui une opportunité majeure pour répondre aux défis climatiques, tout en valorisant les territoires, les ressources naturelles et la biodiversité. Leur succès dépend avant tout d'une compréhension approfondie des enjeux spécifiques, d'une maîtrise technique pointue de la gestion forestière et d'un fort engagement des parties prenantes locales. Cette expertise permet de conduire efficacement un peuplement forestier, en optimisant la croissance des arbres, l'accumulation de biomasse, la génération de crédits carbone et éventuellement d'impacts socio-économiques d'importance pour les communautés locales. Cela nécessite une méthodologie rigoureuse, une sécurisation des crédits carbone, une traçabilité irréprochable des opérations et une gouvernance claire entre les acteurs.

Dans ce contexte, la sélection d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) expérimenté constitue un facteur clé pour assurer le succès du projet forestier, tout en garantissant sa conformité aux standards internationaux, renforçant la confiance des bailleurs et maximisant l'efficacité opérationnelle sur le terrain.





2.2 | Expertise et valeur ajoutée AMO d'ONF International

ONF International (ONFI) se positionne comme un partenaire expert et indépendant, reconnu pour son savoir-faire dans l'accompagnement de projets carbone forestiers. En tant qu'AMO, ONFI joue le rôle de chef d'orchestre technique, garant de l'intégrité carbone, et d'interface expérimentée entre les opérations forestières de terrain, la méthodologie carbone et les audits.

Notre intervention assure la traduction des hypothèses carbone en prescriptions opérationnelles robustes, auditable et adaptées à chaque contexte local.

Notre valeur ajoutée : concevoir, sécuriser, contrôler, alerter et documenter chaque étape du projet, tout en veillant à la cohérence méthodologique et à la vérifiabilité des résultats.





2.3 Méthodologie et étapes clés de l'accompagnement ONF International

2.3.1 Cadrage opérationnel avant travaux

Rôle AMO ONF International :

Assurer que la mise en œuvre terrain respecte intégralement le design carbone et les itinéraires techniques validés, afin de préserver l'intégrité environnementale, la crédibilité du dispositif et la sécurisation future des crédits carbone.

Tâches AMO

- **Revue, rédaction, finalisation et/ou validation du plan d'opérationnalisation forestier, incluant :**
 - Le phasage des activités (plantation, restauration, suivi),
 - Les besoins humains, matériels et logistiques, et leur cohérence avec le design carbone et le MRV.
- **Traduction opérationnelle du design carbone :**
 - Traduction des hypothèses ex-ante du design carbone validé (choix d'essences, densités des peuplements, rotations, scénarios de croissance et paramètres de modélisation) en prescriptions techniques précises, applicables et mesurables sur le terrain.
 - Vérification que les paramètres opérationnels retenus (implantation, densité réelle, composition spécifique, itinéraires sylvicoles) sont strictement conformes aux hypothèses utilisées dans les modèles de projection carbone et compatibles avec le cadre méthodologique applicable.
 - Contrôle systématique de cohérence entre le design carbone validé, la stratification retenue pour le suivi MRV et la planification sylvicole réelle, afin d'éviter toute dérive susceptible d'impacter la trajectoire de séquestration et la génération future des crédits carbone.
- **Appui à la définition :**
 - Des unités de gestion (blocs, compartiments, parcelles carbone),
 - Des itinéraires sylvicoles carbone-compatibles (dégagement/entretien, taille de formation, éclaircissements) et des mesures de protection nécessaire.
- Vérification de la cohérence **station x espèces x objectifs carbonés**.
- Appui à l'intégration des contraintes **foncières, sociales, et environnementales** (zones à exclure, droit d'usages, biodiversité).
- Délimitation et cartographie des **réseaux d'accès** (routes primaires et secondaires) nécessaires aux opérations forestières et au suivi.
- Identification, cartographie et **intégration SIG des infrastructures existantes** (ponts, cours d'eau, points de franchissement), en cohérence avec les contraintes environnementales et opérationnelles.
- Vérifier les **autorisations administratives et réglementaires** nécessaire au lancement des opérations.



Livrables / contrôles :

Cartographie et documentation des unités de gestion (blocs, compartiments, parcelles) et des itinéraires sylvicoles. -

Note de cadrage traduisant les enjeux carbone en opérations sylvicoles robustes

- Vérification administrative et réglementaire de la conformité des opérations

- Grille de conformité « design forestier / réglementaire et Administratif » du projet. **Procédures transversales du**

projet : gestion des déchets, gestion des produits chimiques, transport, sécurité des opérations, applicables dès le démarrage du projet.

2.3.2 Organisation des ressources forestières

Rôle AMO de ONF International

Assurer le contrôle qualité et la traçabilité documentaire et opérationnelle des plants forestiers, sans être opérateur.

Tâches AMO

- Appui à la stratégie de production et/ou d'approvisionnement en plants
- contrôle qualité des plants
 - Génétique et origine : Provenance, conformité aux standards carbone (permanence) et adaptation climatique/stationnelle.
 - Qualité phytosanitaire et physique : Définition des critères (taille, vigueur, normes en vigueur) et relecture technique des protocoles de pépinière.
 - Diversité spécifique : Garantie de la résilience des peuplements.
- Contrôle de la logistique et traçabilité : Calendrier de disponibilité, sécurisation des volumes et traçabilité documentaire des lots (audits ultérieurs).
- Appui à l'élaboration du plan de déploiement de la pépinière : collecte de semences, levée de dormance, dimensionnement, équipements, irrigation, localisation, calendrier de production.
- Définition et mise en œuvre d'audits de pépinière pour évaluer la performance, la qualité des plants et la conformité aux standards carbone.
- Proposition de recommandations d'amélioration et appui à l'implémentation de ces recommandations

Livrables / contrôles :

- Note de cadrage opérationnel pour la mise en culture des plants.

- Grille de conformité « réception des plants ». Rapport de traçabilité et conformité documentaire des lots
Recommandations d'améliorations et suivi Rapport d'audit de pépinière et recommandations

d'amélioration. **Procédures et guides techniques de pépinière** (production des plants, critères qualité, protocoles de contrôle), utilisés comme référentiel pour les audits de pépinière.



2.3.3 Design de plantation et implantation terrain

→ *Design de plantation carbone-compatible*

Rôle AMO ONF International :

Sécuriser le **design de plantation** vis-à-vis :

- des hypothèses carbone,
- de la faisabilité terrain,
- de la pérennité face aux risques climatiques
- de la vérifiabilité future.

Tâches AMO

→ **Appui à la définition :**

- des densités de plantation par type de peuplement,
- des mélanges d'espèces (monospécifique / mixte) pour la résilience,
- des espacements et géométries adaptés au suivi.
- de la stratification des unités de gestion carbone

→ **Définition de la densité des plantations selon trois critères clés :**

- densité croissance attendue,
- densité mortalité acceptable (résilience),
- densité coûts plus faisabilité opérationnelle.

→ **Appui à la spatialisation SIG : digitalisation du design dans FORLAND module plantation :**

- cartes de plantation intégrant les contraintes et zones d'exclusion,
- Stratification des unités de gestion carbone
- implantation des placettes de suivi biomasse/ carbone,
- Calcul des surfaces nettes éligibles (après déduction des exclusions)

→ **Gestion des risques :**

- Identification des risques
- Concertations pour la mise en place de procédures de prévention contre les incendies et autres risques identifiés.

→ **En complément :**

- lorsque les protocoles techniques (inventaires forestiers, suivis faune et flore, design de plantation, etc.) sont proposés par le Maître d'Œuvre, l'AMO assure une relecture critique, un contrôle de cohérence et un challenge technique. Cette étape permet de garantir l'alignement avec les hypothèses carbone du PDD, la robustesse scientifique des protocoles, leur applicabilité terrain et leur compatibilité avec les exigences de vérification future.



Livrables :

- Plan de plantation carbone (SIG + note technique) spatialisé dans le module Forland plantation.
 - Elaboration du cahier des charges de plantations (techniques de plantations, amendement, période, travail du sol, densité, espèces, protection nécessaire etc...)
- Tableau de correspondance design → hypothèses PDD. - Appui à la structuration des **bases de données terrain** (mis en place des outils de suivi pour la plantation initiale). **Procédures et guides sylvicoles pour les plantations de restauration ou production** : préparation du sol, plantation, entretien, taille, éclaircie, récolte, gestion sanitaire, en cohérence avec les hypothèses carbone. **Protocoles de prévention et de lutte contre les incendies**, incluant les procédures opérationnelles, l'organisation des équipes et les infrastructures nécessaires (tours de guet, réserves d'eau).

→ *Suivi de la mise en oeuvre des plantations*

Rôle AMO ONF International :

Rôle de **contrôle technique et qualité**, pas d'exécution.

Tâches AMO

- Appui à la mise en place des protocoles de contrôle terrain / Création de formulaires sur mesure dans les outils mobile de terrain et interconnecté avec la plateforme Forland. :
 - Géolocalisation des blocs : respect de l'organisation parcellaire :
 - Conformité des densités,
 - Respect des espèces prévues,
 - Respect du cahier des charges plantations prévues
 - Vérification de la conformité documentaire des lots de plants (provenance, qualité phytosanitaire).
- Missions de contrôle ponctuelles (échantillonnage).
- Audits terrain biannuels des plantations et opérations forestières (survie, qualité des travaux, surfaces effectives, conformité documentaire), incluant contrôles SIG et terrain.

Livrable : Rapport de conformité des opérations de plantation (incluant les résultats des contrôles SIG et terrain). Base de données de suivi mise à jour dans FORLAND avec la traçabilité documentaire des plants par bloc

2.3.4 Suivi de la mise en œuvre, mortalité et regarnis

→ *Mise en place du protocole de suivi de mortalité*

Rôle AMO ONF International :



Sécuriser un **suiti de mortalité compatible avec les hypothèses initiale de mortalité et intégré dans le MRV Forland**, dès la première année.

Tâches AMO

- Appui à la définition du protocole de suivi (méthode, layon, placette, fréquence, etc....)
- Définition des seuils d'alerte ou la mortalité met en péril les objectifs de séquestration carbone prévu au PDD (ex. mortalité > X % par secteur, type de sol, type d'unité de gestion...).
- Appui à la formation des équipes locales au protocole.
- Echantillonnage de contrôle via campagne de preuve terrain combiné avec lidar sur drone+ diagnostic forestier (calcul du taux de reprise)
- Formulation de recommandations techniques et économiques pour les actions correctives (regarnis, replantation ou maintien) basées sur l'analyse de risque.

Livrables :

- Protocole de suivi mortalité/regarnis.
- Fiches terrain digitalisés standardisés.
- Base de données de suivi vérifiée – données brutes de terrain vérifiées et intégrées dans FORLAND
- Rapport de suivi N+1 / N+3 : Analyse technico-économique de l'impact de la mortalité sur la biomasse, projections de séquestration dans FORLAND, et recommandations d'actions correctives (regarnis/replantation) pour optimiser le rendement carbone.
- Carte de plantation mise à jour (SIG) : Intégrant la réalité du terrain post-regarnis.
- Guides sylvicoles pour les plantations de restauration, incluant les prescriptions spécifiques, compatibles avec les objectifs carbone et écologiques

→ Pilotage des regarnis

Rôle AMO ONF International :

Garantir que les regarnis **restaurent les hypothèses carbonés**, sans biais méthodologique et sur la base des projection Forland plantation décrivent ci-dessus.

Tâches AMO

- Appui à la décision : quand regarnir, où, avec quelles espèces.
 - Vérification de la cohérence des regarnis avec la méthodologie carbone et la baseline.
 - Vérification technique sur le terrain de la conformité des regarnis (espèces, densité, qualité) avant mise à jour de la base de données.
- Appui à la traçabilité des opérations et mise à jour de la cartographie dans la plateforme.
 - Surfaces regarnies, dates et densités effectives.



Point clé

Les regarnis doivent être **explicitement documentés** pour les vérifications futures.

Livrables :

- Rapport d'orientations pour la réalisation des regarnis, incluant les recommandations méthodologiques, cohérence carbone et la baseline, ainsi que la documentation explicite des surfaces, dates et densités effectives pour garantir la traçabilité des opérations futures.
- Carte de plantation mise à jour dans Forland avec la traçabilité des opérations de regarnis.

2.3.5 Structuration et pilotage du système MRV pour la vérification carbone

→ Structuration du système MRV opérationnel

Rôle AMO ONF International :

Architecte et garant du système MRV, l'AMO conçoit et sécurise un dispositif robuste, traçable et conforme aux standards carbonés internationaux, sans se substituer au vérificateur.

ONFI veille à ce que le système MRV soit à la fois scientifiquement solide, opérationnellement applicable sur le terrain et pleinement auditable, afin de sécuriser la génération future des crédits carbone.

Tâches AMO

Conception et structuration du dispositif d'inventaire :

- Appui à la définition et à l'implantation des placettes d'inventaire selon un design d'échantillonnage adapté (stratification par type de peuplement, unité de gestion, etc.).
- Détermination de l'intensité d'échantillonnage permettant d'atteindre le niveau de précision requis par les standards (niveau de confiance et marge d'erreur).
- Définition claire des pools carbone considérés (biomasse aérienne, racinaire, bois mort, sol si applicable).

Standardisation des protocoles biomasse :

- Définition des protocoles de mesure (DAP, hauteur, identification des espèces).
- Sélection et justification des équations allométriques adaptées au contexte écologique.
- Harmonisation des méthodes de calcul et des conversions vers tCO₂e.
- Documentation complète des hypothèses et choix méthodologiques pour faciliter le rapportage et l'audit.



Structuration du système de données et traçabilité :

- Paramétrage de la plateforme MRV Forland, intégrant le module carbone pour le suivi dynamique de la biomasse.
- Mise en place d'une base de données structurée et sécurisée.
- Organisation de la traçabilité complète des données : de la collecte de terrain jusqu'au rapportage.
- Intégration cartographique des données externes ou internes.

Gestion de la qualité et conformité :

- Mise en place d'un dispositif QA/QC (contrôles croisés, vérification d'échantillons, détection d'anomalies).
- Vérification de la compatibilité des protocoles terrain avec les méthodologies carbone des standards internationaux.
- Vérification que les traitements de données respectent les exigences de vérification et de conservatisme.

Livrables :

- Manuel MRV opérationnel (protocoles terrain, méthodes de calcul, procédures QA/QC). Déploiement et Paramétrage du module carbone Forland pour le suivi opérationnel de la biomasse. Architecture de base de données et procédure de traçabilité auditable. Plan d'échantillonnage biomasse justifié et documenté. Protocoles standardisés de suivi forestier et carbone (survie, biomasse, mesures terrain, gestion des données), intégrés dans le Manuel MRV opérationnel.

2.3.6 Suivi de la croissance et pilotage carbone

Rôle AMO ONF International :

Faire évoluer le suivi sylvicole vers un véritable pilotage stratégique de la performance carbone du projet.

ONFI assure un suivi dynamique des trajectoires de séquestration en comparant les données observées aux hypothèses ex-ante du design carbone validé, afin d'anticiper les écarts, sécuriser la génération des crédits et préserver la valeur environnementale et économique du projet.

L'AMO agit ainsi comme un dispositif d'alerte et d'aide à la décision au service du maître d'ouvrage.

Tâches AMO

Analyse de la performance carbone :

- Analyse des données de croissance observées (biomasse, densité, structure des peuplements) au regard des hypothèses ex-ante du design carbone validé.
- Évaluation de la cohérence entre trajectoire mesurée et trajectoire projetée.
- Analyse spatiale des performances par strate ou unité de gestion.

Identification et qualification des écarts :



- Détection des zones présentant une croissance insuffisante ou atypique.
- Identification des hétérogénéités spatiales susceptibles d'impacter la précision du MRV.
- Évaluation de l'impact potentiel des écarts sur la trajectoire de séquestration et la génération future des crédits carbone.

Formulation de recommandations techniques ciblées :

- Ajustement des pratiques sylvicoles
- Renforcement des dispositifs de protection
- Mise en œuvre de regarnis stratégiques

Analyse des implications carbone des ajustements proposés, notamment :

- Maintien de la cohérence méthodologique
- Impact sur la permanence,
- Influence sur la trajectoire de séquestration et la projection des crédits.

Appui à la priorisation des interventions en fonction de leur impact carbone et économique, afin d'optimiser la performance globale du projet.

Livrables :

- - Mise en place et optimisation des formulaires de collecte de données terrain, garantissant la fiabilité et la standardisation des mesures.
 - Rapport de contrôle qualité des données (cohérence, complétude, vérification des anomalies).
 - Note d'analyse des écarts entre croissance observée et trajectoire carbone projetée.
 - Appui structuré à la préparation des rapports de monitoring carbone, en sécurisant la traçabilité, la cohérence méthodologique et l'anticipation des points sensibles avant vérification.

→ **Préparation des audits et vérifications**

Rôle AMO ONF International :

Sécuriser le maître d'ouvrage avant audit.

Tâches AMO

- Relecture critique des rapports MRV.
- Vérification de la traçabilité complète : plantations, mortalité, regarnis, données biomasse.



Livrables :

- Audit : Mise en situation des opérateurs et simulation des questions d'audit.
- Rapport d'orientations : Appui à la réponse aux observations et aux demandes d'actions correctives émises par les vérificateurs

2.3.7 Implication des communautés locales :

→ *Evaluation et renforcement de l'engagement des parties prenantes*

Rôle AMO ONF International :

Assurer un engagement solide, informé et durable des communautés.

Tâches AMO

- Examiner les mécanismes existants de participation et d'inclusion (y compris les aspects genre, représentativité, niveau d'implication)
- Evaluer le niveau d'adhésion et d'appropriation du projet par les communautés
- Identifier les écarts et proposer des mesures correctives
- Concevoir des approches participatives adaptées au contexte socio-culturel local

Livrables :

- Rapport d'évaluation
- Analyse des écarts et plan d'amélioration
- Plan d'engagement des parties prenantes conformes aux exigences des standards

→ *Vérification de la conformité sociale et des principes de sauvegarde*

Rôle AMO ONF International :

S'assurer que le projet respecte les exigences sociales des standards carbone, incluant **CLIP/FPIC**, les **mécanismes de plainte**, les principes de do-no-harm, et les règles de partage des bénéfices.

Tâches AMO



- Vérifier l'existence et la qualité des mécanismes de gestion des plaintes (accessibles, inclusifs, adaptés culturellement).
- Examiner la mise en œuvre et la documentation des processus de CLIP/FPIC.
- S'assurer de l'intégration complète des critères de sauvegarde sociale et des principes "do-no-harm".
- Relire, compléter et valider les sections sociales des documents de certification (ex. : PDD).

Livrables associés :

- Check-list de conformité sociale
- Rapport de recommandations pour alignement avec les sauvegardes
- Notes techniques de validation pour les documents du projet (ex. : PDD)

→ **Identification et gestion des risques sociaux**

Rôle AMO ONF International :

Identifier les risques tels que la non-adhésion au projet, la faible participation communautaire, les conflits d'usage, les enjeux de gouvernance locale, ou tout autre facteur social susceptible d'affecter le projet ou sa certification.

Tâches AMO

- Réaliser un diagnostic des risques sociaux potentiels (participation, foncier, conflits, partage des bénéfices...)
- Conduire des échanges avec les parties prenantes locales pour enrichir l'analyse.
- Proposer des stratégies d'atténuation et un cadre de suivi adapté.

Livrables associés :

- Rapport d'analyse des risques sociaux
- Plan de mitigation et de suivi des risques
- Mise à jour du tableau global de risques du projet

→ **Renforcement de la gouvernance et des capacités locales**

Rôle AMO ONF International :

Mettre en place des mécanismes de gouvernance favorisant la transparence, la participation et une appropriation de long terme par les parties prenantes locales, développer des actions de renforcement de capacités adaptées.

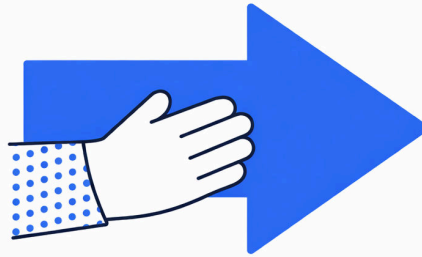
Tâches AMO



- Analyser la gouvernance existante et les mécanismes de participation communautaire.
- Définir les rôles, responsabilités et processus décisionnels entre acteurs.
- Concevoir des modules de formation (gouvernance, suivi de projet, partage des bénéfices..).

Livrables associés :

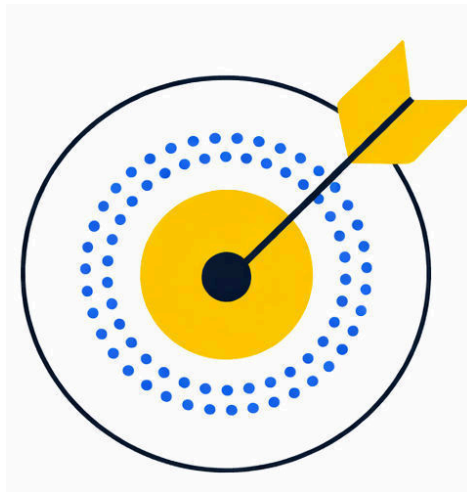
- Plan de renforcement de la gouvernance
- Programme de renforcement des capacités et supports de formation
- Rapport de synthèse sur la gouvernance et les capacités locale





2.4 | Actions transversales

- Suivi budgétaire : vérification des recettes et dépenses par rapport aux budgets de chaque phase.
- Veille réglementaire et performance économique des achats.
- Suivi environnemental et social : évaluation de l'impact et des mesures ERC selon les enjeux et prescriptions du PDD, suivi des indicateurs sociaux du projet (gestion des conflits, engagement politique et genre), vérification de conformité avec les standards (CCB, Plan Vivo, etc.).
- Gestion des risques : élaboration et suivi du plan d'actions pour les risques naturels selon le PDD et/ou le plan d'aménagement, contrôle de la mise en œuvre des mesures.
- Gestion des interfaces AMO–MOE et gouvernance opérationnelle
ONFI assure la gestion des interfaces entre la MO et le ou les MOE, en coordonnant les interventions terrain, en structurant les circuits de décision et de validation technique, et en garantissant une gouvernance opérationnelle claire. Cette coordination contribue à limiter les risques opérationnels, à sécuriser la conformité carbone des actions mises en œuvre et à renforcer la robustesse du dispositif vis-à-vis des audits et vérifications futures.
- Appui à la structuration de l'équipe forestière opérationnelle (profils, effectifs, organisation).
- Appui à la formation initiale des équipes terrain sur les procédures et bonnes pratiques forestières, carbone et sociales, développées par l'AMO ou le développeur du projet.





2.5 | Pourquoi choisir ONF International ?

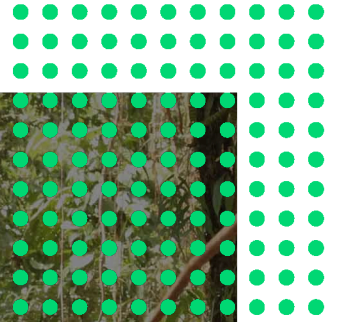
ONF International propose un accompagnement sur mesure du maître d'ouvrage durant toute la phase opérationnelle de votre projet carbone forestier, assurant un contrôle technique rigoureux, une qualité optimale des opérations, ainsi qu'une documentation complète et une traçabilité auditable de toutes les actions menées. Grâce à la formation des équipes locales aux protocoles et outils, et à l'appui stratégique pour maximiser l'efficacité économique et carbone du projet, ONFI garantit la conformité aux standards internationaux, une gouvernance transparente et une sécurisation des crédits carbone.

Choisir l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) proposée par ONF International, c'est **bénéficier d'une expertise reconnue, d'une méthodologie éprouvée et d'un soutien stratégique**, permettant d'optimiser la valorisation et la pérennité de votre projet tout en assurant sa crédibilité auprès des bailleurs, acheteurs et autorités.

ONF International se distingue par son **engagement envers la transparence, la séparation des rôles** pour éviter tout conflit d'intérêt, et sa capacité à anticiper les risques, faisant d'elle le partenaire idéal pour répondre à vos ambitions environnementales et économiques. De plus, ONF International s'appuie sur une expertise forestière française de pointe, reconnue internationalement, et sur plus de 30 ans d'expérience dans le secteur forestier à travers le monde. Cette expérience permet d'apporter des solutions innovantes et adaptées à chaque contexte, en garantissant une gestion durable et efficace des projets carbone forestiers.

Grâce à cette maîtrise du terrain et à la connaissance approfondie des enjeux globaux, **ONF International assure une qualité d'exécution et un accompagnement stratégique à la hauteur des exigences des standards internationaux.**

Contactez-nous dès aujourd'hui pour échanger sur votre projet et bénéficier d'un accompagnement sur mesure, à la hauteur de vos enjeux et de vos attentes.



Annexes





3.1 | Annexe 1 - Phase opérationnelle d'un projet carbone forestier

Légende Tableau de synthèse

Étapes clé	Rôle AMO – ONF International	Rôle Maître d'Œuvre (MOE)	Tâches principales AMO
Cadrage opérationnel	Garant de la traduction des hypothèses carbone vers l'opérationnel	Prend en compte les prescriptions et prépare l'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • Traduction PDD → prescriptions terrain : Vérification cohérence espèces / densités / stations Définition unités de gestion carbone
Organisation des ressources forestières	Sécurise qualité, traçabilité et cohérence carbone des plants choisis	Met en œuvre la production ou l'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Appui choix espèces et origines génétiques : Définition critères qualité plants : Appui planning logistique
Design de plantation	Garant du design carbone-compatible et vérifiable	Applique le design sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> • Appui densités et mélanges d'espèces. Vérification du design ↔ hypothèses carbonées. Appui spatialisation dans MRV Forland plantation.
Préparation des travaux de plantation	Contrôle technique et qualité en amont	Organisation opérationnelle des chantiers	<ul style="list-style-type: none"> • Validation protocoles plantation. Paramétrage des outils de collecte. Appui formation équipes terrain.
Mise en œuvre des plantations	Contrôle qualité, échantillonnage, traçabilité	Réalisation des plantations	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle conformité densités et espèces. Vérification et géolocalisation. Rapport bilan qualitatif et quantitatif plantation.
Suivi et monitoring Mortalité, regarnis	Définition des protocoles de suivi. Analyse des taux de mortalité. Appui décisionnel pour les regarnis.	Réalisation des inventaires terrains	Rapports annuels de mortalité. Cartes des surfaces regarnies. Manuel MRV. Bases de données initiales.
Vérification et audit carbone	Sécurisation du dossier de vérification. Appui réponses aux auditeurs. Analyse observations. Recommandations correctives.	Fournit données et justificatifs. Vérification traçabilité complète.	Dossier de vérification complet. Réponses audit. Plan d'actions correctives.
Implication des communautés locales	Sécurisation de l'adhésion sociale du projet. Identification de potentiels risques sociaux. Recommandations correctives	Réalisation des activités avec les communautés locales	Evaluer l'engagement des parties prenantes locales, la conformité des mécanismes d'inclusion et les risques sociaux. Proposer des actions correctives. Renforcer l'engagement et la gouvernance locale.



3.2 | Annexe 2 - rôles clés et gouvernance du projet

AMO (ONF International) :

- *Le rôle de ONF International consiste à concevoir les procédures, à garantir la sécurité des opérations, à contrôler le respect des protocoles, à alerter en cas de déviation et à documenter l'ensemble du processus.*
- En charge de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, ONF International est responsable de l'intégrité carbone du projet, veille à la cohérence méthodologique des actions menées et s'assure que toutes les étapes sont vérifiables, notamment pour répondre aux exigences des audits externes et des standards internationaux.
- L'AMO est aussi garant de la traçabilité et de la transparence, qu'il réalise au travers de sa plateforme Forland, ce qui sécurise l'ensemble du dispositif face aux bailleurs de fonds et aux autorités.

Maître d'Œuvre (MOE) :

- *A en charge l'exécution concrète du projet sur le terrain, mesure les résultats, applique les consignes techniques et remonte toutes les informations nécessaires à la bonne gestion du projet.*
- Le Maître d'Œuvre assure aussi la mise en œuvre opérationnelle : il réalise les plantations, effectue les inventaires de terrain, contrôle les densités et espèces plantées, et participe au suivi de la mortalité et des besoins de regarnis. Il est le garant du bon déroulement technique et du respect des protocoles, contribuant ainsi à l'intégrité carbone et à la vérifiabilité du projet.

La distinction entre les rôles de l'AMO et du MOE est essentielle : elle permet d'éviter tout conflit d'intérêt, de renforcer la fiabilité des audits et de rassurer l'ensemble des parties prenantes (bailleurs, autorités, acheteurs de crédits carbone).

Cette gouvernance structurée garantit la crédibilité du projet vis-à-vis des standards carbone internationaux (tels que VCS, ART, etc.), tout en assurant la transparence et la sécurité des processus de vérification.



FABRICE SIN

Directeur général délégué

fabrice.sin@onfinternational.org

T : +33 1.47.33.19.88 – P : +33 6.22.67.54.04

Maxence RAGEADE

Carbone et Climat spécialiste

maxence.rageade@onfinternational.org

Aurore OBERLE

Coordination de projet

aurore.oberle@onfinternational.org

T : +33 6.10.46.80.12